

Assemblée Générale du 8 juin 2023 – Procès-verbal

Lieu : Centre de l'Espérance, rue de la Chapelle 8 – 1207 Genève

Présents : ACCIETTO Marie-Jeanne, AUBRY-LECONTE Florent, BARMAN Yvette, BELL Patricia, BERTOLINI Amélie, BISSON Marie-Françoise, BLATTI Paul Henri, BOIS Amaury, BONZON Olena, BRUNSCHWIG Murielle, BURKHARDT Maya, CADDoux Alexandre, CAZORLA Béatrice, COUDERT Cécile, COURVOISIER Christine, DALKIEWICZ Julie, DE BAZIGNAN Carole, DE LUCIA Pascal (arrivé à 21 h), DEMIRCI Susanne, DEMIRCI Sevgi, FERNANDES Celia, FLOREZ TUME Mercedes, GAUTHEY Chloé, GISIN Dimitri, GOEDECKE Cédric, HIRSCHY FARRIS Delphine, LEGRAND Céline, LEVI Caroline, MANGIN Laura, MARGOT Claire, MASSA Laura, PASSARDI Filippo, POUEGUE Rachel, RICOU Corinne, ROSA Liliana, TURGUT BANDELIER Julide, SAMII Caroline, WITTWER VOEFFRAY Sandrine, WILLERT Susana, WOOD DE WILDE Hilary (Zoom), ZIMMERMANN Olivier

41 membres dont 5 membres du Comité sont présents

Excusés : DAVID COPPEX Elvira (directrice), DE OLIVEIRA Mauricio, FRITZ Stéphanie, GIROUD Vincent, GUNZIGER Jocelyne, NOBS FRANCIOLI Magali, POUGET Catherine (co-présidente), SIMOES Cedric, TEDESCHI Michel

Invités : DUPONT Hélène, RAVAL Christian (Fiduciaire DRP)

La séance débute à 19h15

1. Accueil et bienvenue aux membres de l'Assemblée

Le Co-président, Filippo Passardi, souhaite la bienvenue aux membres et excuse l'absence de Catherine Pouget, Co-présidente, absente pour des raisons professionnelles et Elvira David Coppex, Directrice, absente car en arrêt maladie.

Il annonce que la conférencière, Adeline Lacroix a eu un contretemps et ne peut pas venir.

2. Choix du scrutateur et du secrétaire pour la rédaction du Procès-verbal

Sont nommés à l'unanimité, secrétaire, Madame Yvette Barman, scrutateurs, Monsieur Paul Blatti et Monsieur Cédric Goedecke.

3. Ordre du jour – Vote

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du Procès-verbal de l'AG 2022 – Vote

Remarque d'un membre de l'assemblée qui dit qu'elle apparaît en tant qu'invitée, au lieu de membre et demande que ce soit modifié.

Le PV est adopté à l'unanimité avec cette modification.

5. Adoption du rapport d'activités 2022 – Vote

Le Co-président lit le discours de la Directrice en son absence :

2022 fût véritablement une année historique pour Autisme Genève. On a l'impression d'entendre cela chaque année ? Croyez-moi, cette fois c'est particulièrement vrai.

Et il est BON de le rappeler. En une année, nous avons accompli un travail immense. Notre rapport annuel en témoigne, et même il omet certains projets que nous avons menés !

En janvier 2022, nous avons reçu la bonne nouvelle d'une fondation bien connue de la place qui suite à une rencontre en 2021, nous octroyait un financement exceptionnel pour pouvoir mener à bien un travail de planification stratégique sur 4 ans afin qu'Autisme Genève puisse grandir de manière solide et pérenne. Un travail passionnant s'annonçait.

A la fin du mois de janvier, un nouveau scandale secouait le Foyer de Mancy : la presse dénonçait l'empoisonnement aux médicaments de l'une de ses résidentes. Ces remous dans la presse amenaient de plus en plus de familles à nous contacter, à s'inquiéter de la situation pour leur enfant. Face à cet afflux massif, nous avons demandé à la même Fondation de nous octroyer un soutien extraordinaire afin de nous permettre de renforcer immédiatement notre réponse. Et nous avons reçu ce soutien exceptionnel.

L'année 2022 a donc été à la fois une année de réflexion intense et de développement urgent qui nécessitait l'arrivée de nouveaux bras. Recruter des collaborateurs de qualité quand on est une association proposant des salaires modestes et sans aucune sécurité d'emploi n'est pas chose aisée. Nous avons pu compter sur les astres et sur la bonne réputation de notre association pour attirer à nous des nouvelles forces en or pour nous aider à relever le défi.

Au printemps le moment du retour des baskets et nous avons maintenu notre présence à la Vivicitta court en bleu pour l'autisme puis au Marathon de Genève. Ces événements populaires sont des occasions importantes d'aller à la rencontre du grand public. Nous avons aussi eu la joie de recevoir des jeunes des groupes de compétences sociales venus nous prêter main forte !

A partir du printemps également, l'équipe a abordé un nouveau défi lors que des familles ukrainiennes ayant un enfant autiste sont arrivées à Genève. Une population particulièrement vulnérable dont nous avons tenu à défendre les droits.

L'ouverture de notre permanence juridique (dont le comité rêvait depuis longtemps !!) a pu avoir lieu en mars. Trois heures par mois, nous bénéficions désormais des conseils de Pascal de Lucia, père d'un enfant autiste et avocat.

C'est également à la fin du printemps que nous avons initié les réunions mensuelles sur zoom animées par Gérald Grauer, qui sont venues compléter les propositions de rencontres hebdomadaires pour les femmes autistes organisées par Amélie Bertolini et Sevgi Demirci.

En parallèle, les EPIs nous contactaient pour construire avec eux un programme de formation pour leurs équipes, une collaboration enthousiasmante, et l'occasion de développer encore notre expérience et notre réseau.

Les cours d'introduction à l'autisme continuent à être donnés 2 fois par an et ne désespèrent pas, une nouvelle réjouissante car cela montre l'intérêt manifesté pour en savoir plus sur l'autisme mais à la fois préoccupante car 12 heures d'introduction à l'autisme ne suffisent pas transmettre suffisamment d'informations pour comprendre la complexité de l'autisme.

Dans le courant de l'été, nous avons fait une première expérience de loisirs organisés sur une semaine. Un projet artistique et créatif passionnant qui a réclamé beaucoup de ressources pour notre petite équipe, raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas renouveler l'expérience pour le moment.

Pendant l'été, notre partenariat avec My Element a aussi permis à des enfants de recevoir des cours de natation.

En septembre, de nouvelles collaboratrices très attendues sont arrivées pour construire notre projet d'intervention à domicile. Pour permettre à nos collègues de se concentrer sur ce projet, nous avons d'ailleurs choisi de suspendre nos programmes de loisirs temporairement.

En septembre également, la soirée disco pour les jeunes des groupes de compétences sociales a rencontré un immense succès tant auprès des jeunes qu'auprès des bénévoles qui encadraient la soirée. Ce succès nous oblige à rendre le rendez-vous annuel ! Ce petit événement peut sembler anecdotique mais cette soirée est véritablement restée gravée dans les mémoires de nos jeunes et ils attendent la prochaine édition avec impatience !

Dans les coulisses, bénéficiant de l'excellente image de notre association, nous avons poursuivi un travail stratégique avec des objectifs sur le long terme, nous avons fait de multiples rencontres avec des organismes impliqués dans l'autisme, établi et renforcé des relations importantes avec le monde politique. Les opportunités de collaboration et de renforcement se multiplient.

Et il faut mettre en lumière tout le travail de l'équipe administrative et opérationnelle. Car la gestion d'une association qui regroupe 850 membres à fin 2022 (et aujourd'hui 950 !) réclame la mise en place d'une structuration et d'outils de gestion performant pour nous permettre un meilleur suivi de nos dossiers, une capacité d'analyse de notre performance et une facilitation de la communication interne. L'amélioration continue de notre site internet et de la plateforme de dons en ligne, le travail sur la confidentialité et la gestion des données des membres, l'internalisation la recherche de fonds, l'acquisition d'outils et d'ouvrages à disposition de nos membres, la collaboration avec une consultante en ressources humaines pour structurer la gestion des collaborateurs, la poursuite du travail stratégique de développement de l'association, le difficile travail d'analyse de nos statuts et la non moins complexe rédaction d'un règlement attendant, l'élargissement de nos horaires d'ouverture, l'augmentation du nombre de nos accueils famille, la poursuite des rencontres parents, la reprise des groupes parents supervisés par 2 psychologues, nous développons tant de choses que nous en oublions parfois.

Est-ce que tout cela est satisfaisant ? Loin de là !

Est-ce que notre équipe est fière de son travail ? Malheureusement PAS ASSEZ car elle constate tous les jours les besoins qui sont bien plus grands que notre capacité à y répondre, elle doit composer avec un accompagnement imparfait, elle aimerait faire tellement plus, et tellement mieux !

Alors, est-ce que notre équipe mérite vos applaudissements et vos encouragements ? Assurément oui !

Le co-président présente le rapport d'activité qui montre comment l'association s'est agrandie, est devenue plus visible, avec le résultat qu'elle est de plus en plus sollicitée. Le constat est qu'il faut s'appuyer sur les forces existantes et créer des liens, car l'association ne pourra pas répondre seule à tous les besoins.

Nombre de membres actifs au 31.12.2022 : 840 (950 actuellement)

Centre d'accueil et de soutien en autisme (CASA)

- 256 rendez-vous (211 familles, 45 personnes autistes)
- 4200 emails traités
- 650 appels téléphoniques

Service d'accompagnement individualisé à domicile (AID)

- 23 familles ont reçu l'aide d'un accompagnement individualisé à domicile (liste d'attente 15)
- 11 familles ont bénéficié d'un accompagnement AID supervisé à domicile ou à l'école (liste d'attente : 37)
- 4 enfants ont bénéficié d'un accompagnement au parascolaire (GIAP) midi ou soir (liste d'attente : 4)
- 46 enfants ont bénéficié des ateliers loisirs (suspendus depuis septembre 2022)

Groupes de compétences sociales

- 48 enfants et jeunes (liste d'attente 104).

Formation

- 220 participants aux 2 sessions du cours d'introduction à l'autisme
- 925 participants aux conférences du lundi

Réseaux sociaux

- Facebook 2021 : 2890 / 2022 : 3200
- Linked in 2021 : 0. / 2022 : 900
- Instagram 2022 : 501 followers

Equipe opérationnelle

- Nombre de collaborateurs 10 postes équivalents à temps plein

Le co-président conclut en disant que l'affaire du foyer de Mancy a ouvert beaucoup de portes et Autisme Genève est plus écoutée aujourd'hui. L'association a également reçu des fonds pour pouvoir suivre, mais qui sont encore insuffisants au vu des demandes.

Le rapport d'activités 2022 est adopté à l'unanimité.

6. Comptes 2022 – Vote

Madame Cazorla, comptable d'Autisme Genève présente les comptes.
Monsieur Raval lit le rapport de la fiduciaire DRP.

L'AG valide les comptes par : 38 oui ; 3 abstentions.

L'AG élit la fiduciaire DRP (M. Raval) comme vérificateur des comptes à l'unanimité.

L'AG vote la décharge des comptes du Comité à l'unanimité.

7. Statuts 2023 – Vote

Le co-président indique qu'au vu de la future inscription de l'association au registre du commerce, quelques légères modifications des statuts ont été demandées par cette dernière (article 3, 19 et 20) notamment le lieu de l'association « dans le canton de Genève » au lieu de « à Genève ».

D'autres modifications doivent aussi être votées : la majorité de membres parents dans le Comité (article 19), le terme de co-président (article 20) et la possibilité pour le Comité de déléguer certaines tâches à des personnes externes (article 20).

Un membre de l'assemblée demande pourquoi il faut une majorité de parents dans le Comité.

Le co-président explique qu'il s'agit d'une clause qui était présente dans les statuts d'origine, mais qui a été perdue par erreur lors des dernières modifications. Cette clause a pour but de garantir que l'association soit toujours gouvernée par des parents et ne puisse pas être reprise par des professionnels.

Un membre de l'assemblée dit qu'on peut être autiste et parent et qu'on peut être parent sans avoir un enfant autiste et que ce n'est pas spécifié qu'il faut être parent d'une personne autiste.

Le co-président note qu'il faudrait rajouter la précision « parent d'une personne autiste » dans les statuts à la prochaine Assemblée Générale.

Un membre demande pourquoi les personnes qui ont postulé à rejoindre le Comité ne sont pas sur l'ordre du jour.

Le co-président explique que le Comité ne procède pas de cette manière pour recruter de nouveaux membres. Le Comité demande aux personnes intéressées de se présenter et de participer aux séances durant quelques mois, avant qu'une décision ne soit prise, afin de garantir qu'il soit possible de travailler ensemble. Il y a eu un malentendu, car un membre du Comité a fait un appel à candidature, alors que ce n'est pas comme cela que le Comité procède.

Un membre intervient pour demander qu'on reste sur l'ordre du jour et que si des membres veulent discuter de la composition du Comité qu'ils le fassent au point 11, et non pas au point 7 qui traite des statuts.

Un membre de l'assemblée demande s'il y a un trésorier au Comité.

Le co-président répond qu'il n'y a pas de trésorier au Comité, mais qu'il y a une comptable hors-comité, ainsi que la fiduciaire DRP qui vérifie les comptes, ce qui est compatible avec ce qui est requis par la loi.

Le co-président note qu'il faudrait changer cette clause dans les statuts lors de la prochaine assemblée, enlever le fait qu'il faut un trésorier au Comité.

Un membre confirme qu'à partir de janvier 2023 il n'est plus obligatoire selon la loi d'avoir un trésorier au Comité.

Les nouveaux statuts sont adoptés par : 28 oui ; 4 non ; 3 abstentions.

8. Projets 2023

Le co-président présente les projets 2023. Il dit qu'il s'agit actuellement de stabiliser l'association, de la structurer et la renforcer, pour continuer le travail de professionnalisation.

Les projets s'articulent autour des axes principaux de l'association qui sont l'accueil et l'accompagnement des familles, des services pour les enfants et adolescents autistes, des services pour les adultes autistes, le plan autisme (recensement de ce qui existe et des besoins), la formation, la communication et sensibilisation (médias, réseaux sociaux, événements), avec aussi une consolidation de l'administration et de la logistique.

Un membre de l'assemblée mentionne que l'institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) pour les futurs enseignants du secondaire I et II commence à parler d'autisme, et se propose de nous mettre en contact avec eux.

Un membre de l'assemblée demande si Autisme Genève pourrait organiser une action pour obtenir des heures pour les personnes sensibles dans les supermarchés.

Le co-président répond que la directrice est en contact avec la Migros et la Coop pour développer un projet des *heures bleues*, des moments plus calmes avec une lumière moins forte et un faible volume de l'ambiance sonore. Il s'adresse aux personnes autistes dans l'assemblée en disant que leur retour sera très important pour améliorer ce projet.

Le co-président conclut que les objectifs de l'association pour 2030 sont de tendre à couvrir tous les âges et tous les besoins.

Approbation des projets 2023 : oui à l'unanimité.

9. Budget prévisionnel 2023 – Vote

Le budget est accepté à l'unanimité.

10. Montant des cotisations – statut quo – Vote

Le Comité propose un statut quo pour les cotisations (25 CHF).
Voté à l'unanimité.

11. Comité : Election : Renouvellement & Démission

Démission de Sevgi Demirci. Le co-président la remercie pour son travail.

Nouvelle composition du Comité :
Co-présidente : Catherine Pouget, parent
Co-président : Filippo Passardi, parent

Secrétaire : Yvette Barman, parent
Celia Fernandes : enseignante
Liliana Rosa : parent
Hilary Wood de Wilde : psychologue
Olivier Zimmermann : personne autiste

Le Comité est réélu : 29 oui ; 1 abstention

12. Divers

Pas de divers.

L'assemblée est invitée à prendre un apéritif.

Séance levée à 20h30.

Procès-verbal pris le 8 juin 2023/Yvette BARMAN